## Changement de base 2021 pour l'indice de volume des ventes dans le commerce

Dernière mise à jour : 29/03/2024

À compter du 29 mars 2024, avec la publication des premiers chiffres relatifs à janvier 2024, et conformément au règlement européen sur les statistiques d'entreprises (dit « règlement EBS ») et à son règlement d'exécution, l'indice du volume des ventes dans le commerce (IVVC) et les indices de chiffre d'affaires (ICA) associés sont diffusés en référence et base 100 en 2021. Cela signifie que les indices ont pour moyenne 100 sur l'année 2021 (au lieu de 2015 précédemment). Le changement de base s'accompagne également d'autres modifications, dont les principales sont détaillées ci-dessous.

## Mise à jour des pondérations

Le calcul des pondérations de l'IVVC et des ICA associés repose sur les données des comptes nationaux de production vendue des branches aux prix de base. Les pondérations ont été mises à jour sur la période 2018 à 2023 et sont calculées désormais à partir des données 2021 des comptes, contre 2015 auparavant. La crise sanitaire ayant eu des effets persistants après 2020, la structure de la production en 2021 est sensiblement différente de celle de 2015 pour certains secteurs (*Figure 1*). La mise à jour des pondérations avec les données 2021 entraîne donc des révisions significatives sur ces secteurs.

Figure 1 : Pondérations dans le commerce (G) en base 2015 et en base 2021

Nomenclature NAF rév. 2	Poids 2015	Poids 2021	Variation (%)
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10 000	10 000	0,0 %
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1 272	1 397	9,8 %
451 Commerce de véhicules automobiles	850	901	6,0 %
452 Entretien et réparation de véhicules automobiles	89	103	15,7 %
453 Commerce d'équipements automobiles	306	363	18,7 %
454 Commerce et réparation de motocycles	27	30	10,4 %
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	5 777	5 703	-1,3 %
461 Intermédiaires du commerce de gros	813	872	7,2 %
462 Produits agricoles bruts et animaux vivants	390	307	-21,4 %
463 Produits alimentaires, boissons et tabac	1 029	1 046	1,6 %
464 Biens domestiques	1 130	1 129	-0,1 %
465 Équipements de l'information et de la communication	331	331	-0,2 %
466 Autres équipements industriels	716	748	4,5 %
467 Autres commerces de gros spécialisés	1 132	1 161	2,5 %
469 Commerce de gros non spécialisé	236	111	-52,9 %
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2 952	2 900	-1,8 %
471 Commerce de détail en magasin non spécialisé	1 109	1 002	-9,7 %
472 à 477 Commerce de détail en magasin spécialisé	1 622	1 621	0,0 %
472 Alimentaire en magasin spécialisé	155	223	44,1 %
473 Carburants en magasin spécialisé	224	266	18,8 %
474 Équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	65	55	-16,0 %
475 Autres équipements du foyer en magasin spécialisé	310	296	-4,4 %
476 Biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	118	110	-6,7 %
477 Autres commerces de détail en magasin spécialisé	750	671	-10,5 %
478 et 479 Commerce de détail hors magasin	221	277	25,2 %

Le précédent changement de base avait introduit une innovation avec la mise en place de pondérations quinquennales afin de prendre en compte la déformation des pondérations. La base 2021 utilise ainsi trois jeux de pondérations (2010, 2015 et 2021). Concrètement, sur la période 2005 à 2012 (ou 1999 à 2012 pour les indices de chiffre d'affaires), l'agrégation est réalisée en utilisant des pondérations calculées sur l'année 2010. De 2013 à 2017, elle s'appuie sur des pondérations calculées sur l'année 2015. Et à partir de 2018 les pondérations sont calculées sur l'année 2021. La série entière est ensuite obtenue par chaînage des sous-séries (calcul d'un coefficient de raccordement sur les années 2013 et 2018).

## Mise à jour des modèles CVS-CJO

Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS) et des effets de jours ouvrables (CJO). L'estimation de ces effets est effectuée avec la méthode X13-Arima du logiciel JDemetra+ au niveau des classes de la NAF rév. 2. Les indices CVS-CJO des postes des niveaux supérieurs sont obtenus par agrégation des indices CVS-CJO des classes qui les composent. Chaque année, les modèles sont mis à jour. Cette année, la principale modification concerne la période d'estimation des modèles, qui commence désormais en 2012 pour toutes les classes de la NAF rév. 2, contre 2005 précédemment pour la plupart d'entre elles. Les coefficients CJO ont également été revus.

## Révisions

Les principaux facteurs conduisant à des révisions sont donc les suivants :

- (i) le passage à l'année 2021 comme année pivot pour le chaînage ;
- (ii) la mise à jour des pondérations pour la période 2018 à 2023 ;
- (iii) la mise à jour des modèles CVS-CJO.

Pour l'ensemble du commerce (G), les révisions de l'indice CVS-CJO sont comprises entre - 0,5 et + 0,6 point d'indice sur la période 2021-2023 (*Figure 2*). Les révisions des évolutions mensuelles sont comprises entre - 0,7 et +0,7 point de pourcentage sur la période 2021-2023.

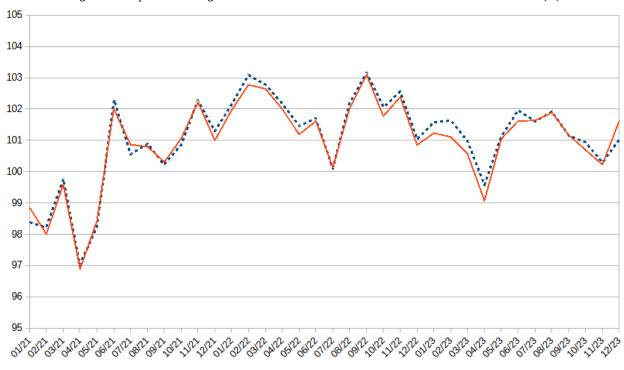


Figure 2 : Impact du changement de base 2021 sur l'indice CVS-CJO dans le commerce (G)

(1) Note : l'indice avant le changement de base (en base 2015) a été divisé par sa moyenne sur l'année 2021, afin de faciliter la comparaison en le ramenant à la même année de référence que l'indice en base 2021.

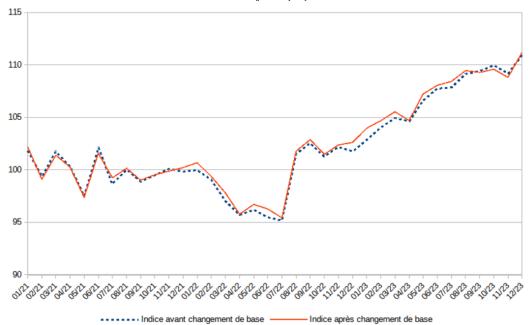
Indice avant changement de base

Source: Insee

Pour le commerce et réparation d'automobiles et motocycles (45), les révisions de l'indice CVS-CJO sont comprises entre - 0,5 et + 1,1 point d'indice sur la période 2021-2023 (*Figure 3*). Les révisions des évolutions mensuelles sont comprises entre - 0,7 et +1 point de pourcentage sur la période 2021-2023.

Indice après changement de base

Figure 3 : Impact du changement de base 2021 sur l'indice CVS-CJO dans le commerce et réparation d'automobiles et motocycles (45)

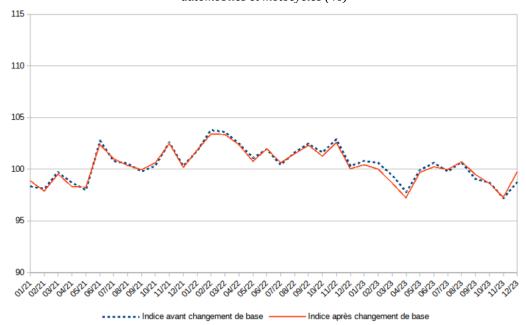


(1) Note : l'indice avant le changement de base (en base 2015) a été divisé par sa moyenne sur l'année 2021, afin de faciliter la comparaison en le ramenant à la même année de référence que l'indice en base 2021.

Source: In see

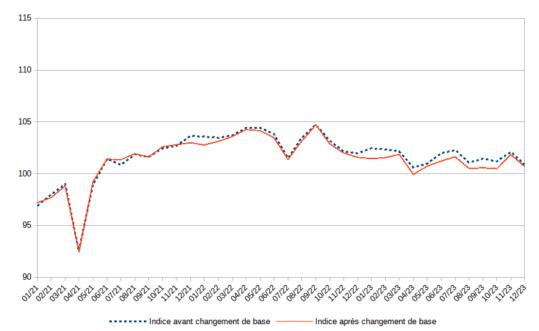
Pour le commerce de gros à l'exception des automobiles et motocycles (46), les révisions de l'indice CVS-CJO sont comprises entre - 0,7 et + 1,0 point d'indice sur la période 2021-2023 (*Figure 4*). Les révisions des évolutions mensuelles sont comprises entre - 0,7 et +0,9 point de pourcentage sur la période 2021-2023.

Figure 4 : Impact du changement de base 2021 sur l'indice CVS-CJO dans le commerce de gros à l'exception des automobiles et motocycles (46)



(1) Note : l'indice avant le changement de base (en base 2015) a été divisé par sa moyenne sur l'année 2021, afin de faciliter la comparaison en le ramenant à la même année de référence que l'indice en base 2021. Source : Insee Enfin, pour le commerce de détail (47), les révisions de l'indice CVS-CJO sont comprises entre - 1,0 et + 0,5 point d'indice sur la période 2021-2023 (*Figure 5*). Les révisions des évolutions mensuelles sont comprises entre - 0,7 et +0,5 point de pourcentage sur la période 2021-2023.

Figure 5 : Impact du changement de base 2021 sur l'indice CVS-CJO dans le commerce de détail (47)



(1) Note : l'indice avant le changement de base (en base 2015) a été divisé par sa moyenne sur l'année 2021, afin de faciliter la comparaison en le ramenant à la même année de référence que l'indice en base 2021. Source : Insee